



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

AVIS PUBLIC

est par la présente donné par le soussigné que:

Le Conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais a adopté, lors d'une séance régulière tenue le 19 mars 2020, par sa résolution 20-03-061, le règlement d'emprunt n° 281-20 autorisant un emprunt de 156 000 \$ visant à financer l'achat d'équipements informatiques, et de logiciels pour les services de la Direction générale, de la Sécurité publique, l'Évaluation foncière et des Technologies, de la Cour municipale, de l'Aménagement et Environnement et des Ressources humaines.

Toute question relativement au contenu de cet avis peut être adressée au directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de la MRC des Collines-de-l'Outaouais en composant le 819-827-0516 poste 2223 ou via l'adresse courriel cchenier@mrcdescollines.com

Avis public donné le 26 mars 2020 conformément au règlement numéro 254-17 visant la publication des avis publics de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

Claude J. Chénier
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim